

Reporting de durabilité : rédiger son rapport ESG

Communiquer sur les informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) de son organisation

Code
514069

Durée
1 jour / 7 heures

Tarif Inter*
1060 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- **PARIS LA DÉFENSE :**
24 avr. 2024
- **A DISTANCE :**
24 avr. 2024
- **PARIS :**
12 juin. 2024
- **A DISTANCE :**
12 juin. 2024
- **PARIS :**
16 oct. 2024
- **A DISTANCE :**
16 oct. 2024
- **PARIS :**
11 déc. 2024
- **A DISTANCE :**
11 déc. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Responsables RSE - Responsables environnement - Responsables QSE - Responsables communication - DRH - Toute personne impliquée dans la rédaction du rapport de durabilité et la communication sur la démarche RSE de l'entreprise

PRÉ-REQUIS

Avoir une base de connaissances en RSE ou avoir suivi les formations suivantes :

[RSE \(niveau 1\) : maîtriser les fondamentaux](#) (516039)

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

LES POINTS FORTS

Formation destinée aux opérationnels impliqués dans l'élaboration du reporting de durabilité et la communication sur la démarche RSE de l'entreprise

Animation par un formateur consultant spécialisé en conseil en développement durable auprès des entreprises

Adaptation du reporting extra-financier à l'activité, au secteur et

Objectifs pédagogiques

- Décrire le contexte et les enjeux du reporting de durabilité
- Définir les étapes du processus pour préparer son reporting de durabilité
- Mettre en valeur sa démarche RSE grâce à son reporting de durabilité

Programme de la formation

Décrire le contexte juridique et les enjeux du reporting RSE

Citer les principales obligations légales et les référentiels en matière de reporting extra-financier

- Loi NRE, Global Compact, GRI (Global Reporting Initiative)
- ISO 26000
- Art. 225 de la loi Grenelle II
- Loi Sapin II, devoir de vigilance
- Ordonnance du 19 juillet 2017 relative à la DPEF
- Loi Climat
- Les exigences de la directive CSRD : élargissement du champ d'application et renforcement des obligations du reporting de durabilité
- Brainstorming : de l'encouragement à l'obligation, énumérer les principaux textes applicables en matière de reporting extra-financier

Décrire les enjeux et le périmètre du reporting de durabilité

- Les données ESG : définition
- Identifier les thèmes du reporting de durabilité
 - ▶ Champ économique
 - ▶ Droits de l'homme
 - ▶ Conditions de travail
 - ▶ Gouvernance des organisations
 - ▶ Impact sur l'environnement
 - ▶ Relation aux consommateurs et responsabilité vis-à-vis des produits
 - ▶ Relation de l'organisation à la société dans son ensemble
- Contenu et indicateurs : quelles informations dévoiler ?
- Quiz : quels éléments mentionner dans le rapport de durabilité ?

Définir les étapes du processus pour préparer son reporting de durabilité

Choisir et adapter les outils et méthodes nécessaires à l'élaboration de son rapport

- Identifier les ressources disponibles pour élaborer son reporting
- Créer son propre tableau de conformité

aux enjeux de performance des participants

Base documentaire utilisable en situation professionnelle

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

- Définir les indicateurs clés de performance
- Cartographie des risques
- Analyse de matérialité
- Charte éthique
- Parties prenantes : place accordée et implication
- Cas pratique : identifier les parties prenantes à la RSE dans son entreprise

Construire un tableau de bord des indicateurs

- Cas pratique : à partir d'un timeline, construire un tableau de bord des indicateurs en décrivant chaque étape de construction

Mettre en valeur sa démarche RSE grâce à son reporting de durabilité

Valoriser sa démarche grâce au reporting ESG

- Comment en faire un outil de communication efficace ?
- Règles de contrôle des engagements RSE
- Détermination des outils d'amélioration continue
- Cas pratique : identifier les thèmes représentant des points forts dans la démarche développement durable de son organisation

Utiliser le reporting de durabilité pour embarquer ses parties prenantes

- Mobilisation du personnel
- Valoriser la démarche développement durable de l'entreprise auprès des clients ou investisseurs potentiels
- Étude de cas : analyser de plusieurs exemples de reporting de durabilité

Parmi nos formateurs



Mike O'Rinel

Consultant et formateur en RSE, OMI conseil & formation Juriste en environnement, spécialiste du développement durable, il est formateur chez LDC depuis 2019. Ses domaines d'expertise sont la RSE, l'entreprise à mission, l'économie circulaire et les rapports extra-financiers. Il est également consultant en stratégie climat auprès d'entreprises, professeur en grandes écoles sur les sujets RSE & éthique des affaires, et formateur animateur de la fresque du climat.